

**COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt deux juillet, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Benoit AGEORGES, Maire

Présents : Mmes et M. AGEORGES Benoit, RETAUX Annabelle, VANPOULLE Jean-Noël, MESER Delphine, FOVET Céline, LANVIN Emmanuel, REGOST Claude, TOULOTTE Sophie, MACREZ Christelle, PRUVOST Francis, CARON THOREL Magali.

Absent représenté : MERLIER Christophe par PRUVOST Francis

Absents non représentés : CLEENEWERCK Marie
NAWROCKI Benjamin
GERMAIN Patrick

Secrétaire de séance : REGOST Claude

La lecture du compte rendu de la réunion précédente n'appelle aucune observation

Remerciements :

- Du club de pétanque pour la subvention
- Du personnel communal pour la prime de pouvoir d'achat

INSTALLATION DE NOUVEAUX CONSEILLERS

Suite à la démission de M. CARON Patrice et de Mme BLANQUART Corine, nous accueillons M. NAWROCKI Benjamin et Mme FOVET Céline.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Plusieurs décisions modificatives doivent être prises sur le budget 2024 :

OUVERTURE DE CREDITS COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Montant à ouvrir
23 / 2313	CONSTRUCTION	200 000,00

OUVERTURE DE CREDITS COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Montant à ouvrir
16 / 1641	Emprunts en euros	200 000,00

VIREMENTS DE CREDITS EN DEPENSES

Imputation	Nature	Montant à ouvrir
66 / 66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000,00
16 / 1641	Emprunts en euros	2 000,00
	Total	5 000,00

VIREMENTS DE CREDITS EN DEPENSES

Imputation	Nature	Montant à réduire
011 / 615221	Bâtiments publics	3 000,00
21 / 2135	Installations générales	2 000,00
	Total	5 000,00

A l'unanimité le conseil municipal émet un avis favorable aux propositions ci-dessus

FONDS DE CONCOURS 2023-2025

M. le Maire explique que la commune peut solliciter le fonds de concours 2023-2025 auprès de la CAPSO pour un montant maximum de 40 000€ pour le dossier des cellules commerciales. Le dossier de la commune serait vu lors du prochain conseil communautaire de septembre. Mme TOULOTTE Sophie demande si la commune est certaine de l'avoir, M. le Maire lui répond qu'il n'y a pas de raison de ne pas l'avoir.

A l'unanimité le conseil municipal émet un avis favorable au dépôt de dossier de fonds de concours 2023-2025 auprès de la CAPSO.

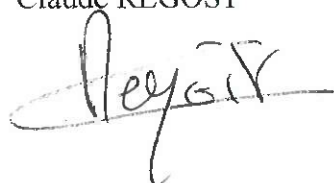
DIVERS

- Question de Mme MESER Delphine concernant la date d'ouverture des cellules commerciales. M. le Maire répond que nous sommes en attente d'EDF et que pour début août cela devrait être bon.
- M. PRUVOST Francis demande ou en est le problème avec le bardage et si ça n'a pas d'incidence sur la mise en service des cellules. M. le Maire lui répond que non car c'est de l'esthétique.
- M. PRUVOST Francis demande par qui les cellules seront occupées. M. le Maire lui répond toujours par le boulanger et par le toiletteur canin pour le mois de septembre, et dans la 3^{ème} cellule ce serait une crêperie pour début août.
- Plus d'informations seront données à la prochaine réunion.
- Mme CARON-THOREL Magali demande s'il est possible de revoir les modalités d'inscription à la cantine scolaire et de réduire le délai du jeudi. Par exemple, s'il serait possible de réserver avant le vendredi pour le lundi et le mardi, et avant le lundi pour le jeudi et vendredi. Mme RETAUX Annabelle répond qu'elle va réunir la commission des affaires scolaires et voir ce qui peut être possible de faire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h58

Le secrétaire de séance,

Claude REGOST



Le Maire,

Benoit AGEORGES

